

# DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

Doctorat

Les doctorants de l'IEDES en sociologie et anthropologie sont rattachés à l'École Doctorale de Géographie de Paris (Paris 1, 4 et 7). Les doctorants en économie sont rattachés à l'École Doctorale d'Économie de Paris-Panthéon-Sorbonne (Paris-1).

Les uns et les autres sont rattachés au Centre de Recherche de l'IEDES (CRI).

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les candidats effectuent leurs travaux sous le contrôle et la responsabilité de leur directeur de thèse ou de travaux. Ces travaux peuvent être individuels ou collectifs. La Charte des thèses de l'Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne définit le cadre général des relations entre le doctorant et son directeur. La durée recommandée de préparation du doctorat est de trois années. Une année supplémentaire peut être accordée à titre dérogatoire par le responsable de l'école doctorale, sur demande motivée du candidat, après avis du directeur de thèse ou de travaux. Cette durée peut être majorée par le responsable de l'École Doctorale pour les doctorants exerçant une activité professionnelle.

Les doctorants participent aux activités des Écoles Doctorales et des laboratoires et équipes qui les constituent, particulièrement celles du Centre de Recherches de l'IEDES.

Le grade de docteur est conféré par le chef d'établissement, après la présentation en soutenance de la thèse ou des travaux.

## Infos pratiques

**Composante :** UFR de philosophie (UFR10)

**Crédits ECTS :** 180

**Campus :** Centre Sorbonne

## Présentation

## Organisation

### Membres de l'équipe pédagogique

#### Bertrand Wigniolle

Professeur des universités Directeur de l'École Doctorale d'Économie de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## Admission

### Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire du Master (spécialité « recherche ») ou d'un diplôme reconnu équivalent. Des dérogations peuvent être accordées par le Directeur de l'École Doctorale. Le candidat doit obtenir l'accord d'un directeur de thèse, sur la base d'un projet de thèse argumenté.

L'inscription en doctorat doit être renouvelée au début de chaque année universitaire.

Au moment de leur inscription, les candidats déposent le sujet de leur recherche, après agrément par leur directeur de thèse ou de travaux, auprès du responsable de l'École Doctorale.

MARCHE À SUIVRE POUR L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

- Obtenir l'accord écrit d'un directeur de recherche, sur la base d'un projet de recherche. Une liste des enseignants-chercheurs du CRI habilités à diriger des recherches et leurs thèmes de recherches, peut être consultée sur le site du CRI : <http://recherche-iedes.univ-paris1.fr>

- Pour le Doctorat en Sociologie, retirer et déposer un dossier d'inscription au service de la scolarité de l'IEDES :

(45 bis, avenue de la Belle Gabrielle 94736 Nogent sur Marne cedex) Bureau - Ouverture : Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de de 14h à 16h, fermé le vendredi > Pour le Doctorat en Sciences Économiques, s'adresser à :

Madame André - Service des thèses Maison des Sciences Économiques, 106-112 Boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris  
Tel. : 01 44 07 83 34

L'Habilitation à Diriger des Recherches peut être également préparée à l'IEDES.

## **Programme**

Doctorat en Sociologie (UFR de  
Philosophie)